



**HAL**  
open science

## Mobilités et circulations : approches historique et conceptuelle

Claudia Moatti

► **To cite this version:**

Claudia Moatti. Mobilités et circulations : approches historique et conceptuelle. Laurent Capdetrey et Julien Zurbach éd. , Mobilités grecques : migrations, réseaux, contacts en Méditerranée (VIIIe-IIIes av.J.C), pp.39-52, 2012. halshs-01651633

**HAL Id: halshs-01651633**

**<https://shs.hal.science/halshs-01651633v1>**

Submitted on 29 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Mobilités et circulations : approches historiographique et conceptuelle<sup>1</sup>

Claudia Moatti

L'importance de la mobilité dans les sociétés pré-contemporaines n'est plus à démontrer. Les recherches des deux dernières décennies ont rendu caduque l'image, donnée par la démographie historique, de populations en grande majorité immobiles, closes et stables jusqu'à la révolution industrielle<sup>2</sup>. Bien que les travaux les plus innovants concernent surtout la première modernité, on peut dire que cette nouvelle approche du phénomène migratoire a aussi constitué un véritable "migratory turn" dans l'étude des sociétés anciennes.

## LES NOUVELLES ORIENTATIONS HISTORIOGRAPHIQUES

Jusqu'à la fin des années 80, en effet, s'est imposé le modèle forgé par Finley des sociétés antiques comme "sociétés de face à face". Dans ce paradigme, la mobilité était considérée comme quantitativement marginale, ce qu'on expliquait en partie par la faiblesse et le coût des moyens de communication ou par l'inélasticité du marché. Bien sûr, on savait qu'il y avait eu des mouvements de populations dès l'âge du Bronze, et les travaux sur la colonisation grecque avaient montré l'importance des communications et des échanges en Méditerranée archaïque<sup>3</sup>, mais on pensait la migration comme un mouvement de longue distance, le plus souvent collectif et déracinant, et non comme un phénomène *socialement* structurant.

Ce modèle traditionnel n'a pas perdu son influence, et, dans une note récente, R. Étienne insistait à nouveau sur le "développement endogène des sociétés", exprimait son doute sur toute logique individuelle des mouvements migratoires dans l'Antiquité, et, tout en reconnaissant que "les problèmes techniques posés par ces déplacements ne semblent pas créer des obstacles insurmontables", affirmait son scepticisme quant à l'ampleur des mobilités : si "à la loupe on voit des échanges, de la mobilité, il faut compter avec les retours". Et il concluait sur les propos de F. Braudel selon qui, "finalement ce qui compte c'est la masse, la majorité en place qui "absorbe" ceux qui viennent"<sup>4</sup>. Mobilités comme épiphénomène, immobilisme en quelque sorte ontologique des sociétés antiques !

La question de la mobilité des personnes dans les sociétés antiques a pourtant été fortement renouvelée depuis la fin des années 80, pour différentes raisons sur lesquelles nous reviendrons,

1 Cet article s'inspire pour une part d'un article co-écrit avec Kaiser 2009.

2 Voir par exemple Lucassen 1999 ; Bade 2002 ; Rosental 1999 ; Green 2002.

3 Par exemple Morel 1983, 123-161 ; Lepore 1989.

4 Étienne 2007, 91.

et la contribution des sources archéologiques<sup>5</sup>, épigraphiques<sup>6</sup>, mais aussi juridiques<sup>7</sup> a fait émerger un véritable continent, que les chercheurs ont exploré selon des approches diversifiées : démographique<sup>8</sup>; technologique<sup>9</sup>; culturelle<sup>10</sup>; sociale et politique<sup>11</sup>; économique et écologique – avec notamment le livre de N. Purcell et P. Horden, où la Méditerranée apparaît comme un espace à la fois fractionné et interconnecté en raison de la complémentarité économique et écologique entre les micro-régions et des opportunités offertes par la mer<sup>12</sup>.

Parmi les études qui ont renouvelé le sujet au début des années 90, je citerai l'article séminal de R. Osborne paru en 1991<sup>13</sup>, qui, à partir des données fournies par l'archéologie et d'une comparaison avec l'Angleterre médiévale et moderne, appelait précisément les historiens de l'Antiquité à ne pas sous-estimer le degré de mobilité des populations anciennes, tout en reconnaissant la difficulté d'interpréter certaines de nos sources, et parvenait à une conclusion peu orthodoxe :

“Even in a community whose overall population level is stable and which is not suffering from any major internal change or reorganisation, it is quite likely that half the population will have arrived within the last ten years and that half the population will depart within ten years.”<sup>14</sup>

L'article reposait aussi sur deux postulats. Premièrement la nécessité d'historiciser les causes et les formes des phénomènes migratoires. Les mêmes structures sociales ne produisent pas les

- 5 Les recherches récentes ont en effet considérablement renouvelé l'approche du sujet pour toutes les périodes, y compris la préhistoire (voir par exemple Pessina & Tiné 2008). Même si la contribution des objets archéologiques à l'identification des identités reste sujette à controverse et si le consensus n'existe pas sur le degré de mobilité des populations anciennes, l'analyse des épaves de bateaux, des productions artisanales, des monnaies, des nécropoles a imposé la vision de la Méditerranée comme “lieu de toutes les mobilités”, individuelles comme collectives, dès l'époque archaïque (Gras 1996, 134 ; voir aussi *Magna Grecia e oriente mediterraneo prima dell'età ellenistica. Atti del trentanovesimo convegno di studi sulla Magna Grecia* 1999 ; ou encore Naso, 2006. Je remercie M. Gras pour ces dernières références). Plus récemment, cependant, s'est développé un autre type d'analyse, fondé sur les données archéologiques et les données isotopiques, dont la convergence devrait, selon les chercheurs qui le pratique, permettre d'identifier les migrants de longue distance et donc de mesurer les marqueurs sociaux de l'altérité. Sur cette méthode, voir le volume dirigé par Eckardt 2007.
- 6 Voir par exemple, parmi de nombreux travaux, Müller & Hasenohr 2002 ; Noy 2000 et sa contribution dans le livre de H. Eckardt.
- 7 Pensons, pour le monde grec, aux décrets de proxénie et autres privilèges bien analysés depuis longtemps (Gauthier 1972), mais dont l'analyse a été bien renouvelée et développée ces dernières années : cf Bresson 2007, 37-78 ; Müller 2010, 219 sq.
- 8 Par exemple Scheidel *et al.* 2007, 38-86 ; *id.*, <http://www.princeton.edu/~pswpc/pdfs/scheidel/040604.pdf>. Voir aussi plus loin, n. 17.
- 9 Après les travaux de Casson 1971, 1974, voir par exemple Adams & Roy 2007, et notamment l'article de Pikoulas 2007, qui montre que les Grecs aussi étaient des constructeurs de routes et développèrent des infrastructures pour le transport par terre.
- 10 Avec les travaux sur les identités culturelles (voir par exemple Malkin 2001 ; Müller & Prost 2002), les transferts culturels (Legras 2006), ou les transmissions de savoir et de techniques (par exemple Gras 1991, 269-278, sur l'influence de l'émigration des Ioniens, artisans et architectes, vers l'Occident au VI<sup>e</sup> s. a.C. ; Jockey 2009).
- 11 Voir plus loin, n. 59.
- 12 Purcell & Horden 2000.
- 13 Osborne 1991.
- 14 Osborne 1991, 234.

mêmes effets. Si par exemple, on constate sans s'étonner la stabilité des serfs sur une propriété en Russie au XIX<sup>e</sup> s. (ce qui, selon lui, a dû être le cas des Hilotes à Sparte), les sources montrent clairement que les serfs médiévaux étaient loin d'être immobiles (ce qui pourrait aussi se dire des esclaves dans le monde commercial grec et romain). De même, les propriétaires terriens, réputés immobiles, se déplacent dans certains contextes (par exemple sous l'impulsion du marché de la terre), alors que la main-d'œuvre sans terre, qu'on attendrait mobile, peut dans le même contexte rester immobile.

En second lieu, Osborne soulignait le caractère relatif de la distance dans l'étude du phénomène migratoire. La distance doit en effet être définie par rapport aux moyens financiers, aux moyens de communication, et bien plus encore aux obstacles imaginaires que l'on met au franchissement des espaces, et de fait ce que nous appelons migration locale pouvait dans les périodes anciennes apparaître comme un phénomène déracinant<sup>15</sup>. Il importe donc de tenir compte des cartes mentales des hommes et pas seulement des distances réelles. D'où l'importance de travailler aussi sur les représentations<sup>16</sup>.

L'historiographie la plus récente a plutôt confirmé les propositions d'Osborne, et un certain nombre d'études laissent penser que les villes des mondes pré-contemporains, et même les zones rurales ne pouvaient compenser la surmortalité structurelle de leur population que par l'immigration<sup>17</sup>. Dans l'espace Méditerranéen pré-contemporain, un espace rarement unifié et même souvent fragmenté à l'extrême, la circulation des personnes semble ainsi avoir constitué un fait structurel, qui a formé la base même du système réticulaire. Une vision que les Anciens n'auraient pas démentie, si l'on en juge par la mémoire des migrations archaïques dans l'imaginaire antique<sup>18</sup> et l'omniprésence du voyage dans les premiers grands textes : la saga d'Ulysse, celle d'Énée, le récit de l'Égyptien Ounamon au XI<sup>e</sup> s., les légendes de fondation – jusqu'à Saint Paul qui hypostasie la figure du migrant.

Cette reconnaissance d'un continuum migratoire ne présuppose toutefois pas le postulat d'une linéarité ou d'une continuité des pratiques. Tout d'abord, les sociétés pré-contemporaines ont aussi connu des ruptures importantes, qui n'ont pas manqué d'avoir des effets sur la mobilité : qu'il suffise de penser, pour l'époque moderne par exemple, à l'expansion européenne vers l'Asie et à l'ouverture vers le "Nouveau Monde" qui ont provoqué ce que A. Zolberg a appelé la "révolution des départs"<sup>19</sup>. Expression qui pourrait s'appliquer au mouvement grec vers la Méditerranée occidentale à partir du VII<sup>e</sup> s. En revanche, la grande rupture que Pirenne voyait dans la naissance de l'Islam n'a pas eu lieu : des études récentes ont montré la continuité en Méditerranée médiévale des communications et même des normes et pratiques du droit maritime<sup>20</sup>. N. Purcell et P. Horden ont raison de souligner que les unités politiques ne sont pas

15 Comme le souligne également Pizzorusso 2001. Pour l'époque moderne, on pourra consulter Ducellier *et al.* 1992 ; Zeller & Pinol 2003, 593-858.

16 Voir pour le monde romain, Laurence 1999 ; Talbert & Raaflaub 2010.

17 C'est aussi la conclusion de Scheidel 2004, en dépit de son estimation assez basse du taux de mobilité. Voir aussi Holleran & Pudsey 2011 (avec, pour la Grèce, les articles de Taylor 2011 ; Akrigg 2011).

18 Carlier 2006.

19 Zolberg 2006.

20 Voir par exemple Mac Cormick 2001 ; Khalilieh 2006.

toujours pertinentes pour étudier le mouvement des hommes. C'est en ce sens seulement que la mer peut apparaître comme un "espace politiquement neutre".

Ensuite, il faut tenir compte des niveaux de différenciation. On distinguera par exemple une mobilité structurelle, qui peut du reste ne pas être régulière, et une mobilité conjoncturelle (due aux épidémies, aux crises environnementales, politiques ou militaires, ou au contraire à des opportunités économiques) ; par ailleurs, on relèvera que la mobilité n'a pas le même impact selon les régions, comme le montre la comparaison entre la présence des Grecs en Ibérie au VII<sup>e</sup> s. et leur implantation en Italie du Sud à la même époque.

Enfin, derrière un vocabulaire unificateur, les réalités sont d'une grande diversité, qu'il s'agisse des phénomènes de mobilité (pensons à tout ce qu'on peut mettre sous le terme "émigration" : peuplement, châtement, fuite, exode etc.) ou des statuts des migrants, trop souvent et improprement désignés par le terme "étrangers". L'efficacité de ce mot réside dans son caractère formel, qui gomme précisément la multiplicité des situations d'extranéité dans les villes Méditerranéennes (métèque, pérégrin, résident, hôte de passage etc.) et réduit donc la complexité des expériences et relations. Cette puissance classificatoire d'inclure et d'exclure ne se déploie pleinement qu'à l'époque contemporaine quand le terme prend la signification univoque de "non national".

La multi-dimensionalité des situations de mobilité, la pluralité des régimes d'extranéité mettent ainsi en cause les concepts que nous utilisons pour désigner ces phénomènes. D'où la nécessité de partir du vocabulaire antiques<sup>21</sup> mais aussi de renoncer à une terminologie trop connotée, comme "immigration" ou "émigration" – un choix rendu possible par les travaux des anthropologues, sociologues, ou historiens modernistes et contemporanéistes, qui ont conduit à un certain nombre de déplacements sémantiques importants sur lesquels je voudrais m'arrêter.

## QUELQUES DÉPLACEMENTS CONCEPTUELS

Alors que la démographie historique se fondait jadis sur des catégories juridiques et administratives des sociétés d'accueil pour étudier les migrations<sup>22</sup>, on assiste depuis quelques décennies à un renouvellement considérable des outils conceptuels sous l'influence de la World History, qui est fondée sur deux postulats : un refus de tout *master narrative*, de tout schème univoque (et européocentrique) d'interprétation de l'histoire, ce en quoi elle s'oppose au "système-monde" de F. Braudel et I. Wallerstein<sup>23</sup> ; et une attention portée à l'"histoire des connexions à l'intérieur de la communauté humaine globale"<sup>24</sup>. C'est pourquoi les historiens de la World History (on trouve aussi l'expression Global History ou Transnational History) s'intéressent particulièrement aux processus migratoires, circulations d'hommes, de biens, d'idées, de savoirs. Cette idée d'un "monde polycentré" et interconnecté<sup>25</sup> qui a conduit également à rejeter toute

21 Voir par exemple Casevitz 1985 ; 2009, 13-16.

22 Dans un chapitre de son *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe des XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.*, paru en 1956, R. Mols distinguait ainsi neuf catégories répondant à des critères administratifs : exodes, afflux de réfugiés, expatriés, changements de résidence, migrations saisonnières, migrations alternantes, circuits interurbains des travailleurs manuels, déplacements ambulants et nomades, déplacements affectant une population spéciale (étudiants).

23 Une bonne synthèse dans di Fiore & Meriggi 2011, ch. 1.

24 Manning 2003, 3.

25 di Fiore & Meriggi 2011, 27.

essentialisation des rapports culturels, d'où aussi l'accent mis sur les transferts, les phénomènes de créolisation, métissage, hybridation, a produit au moins quatre déplacements importants :

- la mobilité est étudiée comme un *processus social* où sont pris en compte mouvements individuels autant que collectifs ;
- l'accent est mis sur *les flux* et non seulement sur l'entrée ou le départ, ce qui a pour corollaire la création de nouvelles catégories spatiales, et donc une nouvelle pensée du territoire ;
- une attention particulière est accordée aux communautés transnationales créées par ces flux ;
- ce qui conduit à penser de manière nouvelle les rapports entre sédentarité et mobilité.

Je développerai rapidement ces nouveaux paradigmes, puis je présenterai quelques critiques et quelques suggestions.

### 1<sup>er</sup> déplacement : la mobilité comme processus social

Comme le soulignait D. Hoerder dans sa somme sur les mouvements de population depuis l'an mille, un des changements majeurs dans l'histoire du concept de migration est un déplacement de l'idée de franchissement de frontière vers celle de processus social et de condition humaine de base. La mobilité commence, ajoutait-il, avec le fait de quitter sa famille et s'achève dans un processus transnational<sup>26</sup>.

La circulation des personnes apparaît donc comme un "principe de réalité sociétale" non séparable des autres phénomènes sociétaux et socialement décisif<sup>27</sup> : pensons aux liens étroits entre mobilités géographique et sociale, mais aussi à l'importance pour la structuration de la vie sociale, dans les sociétés modernes par exemple, des micro-mobilités régionales, des mobilités saisonnières, ou encore du partage des rôles au sein de familles, sur plusieurs générations, dans les *chain migrations*<sup>28</sup>.

Ainsi articulées au monde social et aux structures familiales, les mobilités spatiales forment également un système<sup>29</sup>. D'où la nécessité de ne pas séparer le niveau des structures et celui des acteurs et d'étudier comme un tout migrations internationales, interrégionales, locales, résidentielles, mouvements pendulaires ou récurrents. De fait, les formes d'organisation des migrants ou les causes de mobilités peuvent être identiques dans tous ces cas (les mêmes facteurs peuvent déterminer les phénomènes d'exode rural ou de migration internationale), mais également ces mobilités ont sans aucun doute de l'impact les unes sur les autres.

### 2<sup>e</sup> déplacement : de l'immigration aux flux

Plutôt que d'aborder la migration du point de vue des lieux d'arrivée ou de départ, les sociologues et les anthropologues étudient aujourd'hui les flux, si bien qu'aux termes "immigration, déplacement saisonnier, exode rural", ils préfèrent des catégories moins connotées,

26 Hoerder 2001, 10 sq.

27 Levy & Lussault 2003 ; Simon 2006, 11.

28 Sur la dimension familiale des migrations, voir par exemple Page Moch 1999. Plus généralement L. Page Moch a bien mis en évidence l'influence réciproque de la mobilité et des structures familiales. Un domaine peu étudié pour nos périodes mais qui mériterait plus d'attention.

29 Bassand & Brulhardt 1983, 49-54.

capables de suggérer le mouvement : mobilités, circulations ou “pratiques mobiles de l’espace”<sup>30</sup>. Ce déplacement sémantique définit la mobilité comme un processus inscrit dans le temps, non comme un événement, qui couperait en deux la vie des migrants. Et la remarque vaut d’autant plus pour l’Antiquité, où la durée du déplacement était beaucoup plus longue. Aussi devient-il important de prendre en compte toutes les étapes du processus migratoire, y compris le retour, de s’intéresser aux liens que les migrants conservent avec le lieu d’origine (tel est le cas des mercenaires étudiés par A. Chaniotis, pour lesquels la question de la frontière n’a pas de sens<sup>31</sup>) ou aux réseaux qu’ils constituent dans la durée. Du même coup, les oppositions binaires, aussi bien spatiales (rural/urbain ; interne/externe), qu’identitaires (immigrants/citoyens) perdent une partie de leur pertinence, et d’autres catégories peuvent être plus productives : par exemple les notions de *territoire circulatoire*, d’*espace circulatoire*<sup>32</sup>, ou de *champ migratoire*<sup>33</sup>, catégories spatio-temporelles qui prennent en compte toutes les transactions et interactions qui se déroulent dans l’espace constitué par les déplacements entre lieu d’origine et lieu d’accueil, étapes incluses : de ce point de vue, les migrants n’apparaissent plus comme des populations marginales par rapport à un centre déjà constitué, mais comme des acteurs constituant par leurs mouvements un territoire, qui traverse en quelque sorte celui des cités et des États<sup>34</sup>. La mobilité crée ainsi des multipolarités qui influent à leur tour sur elle. On appellera *circulation migratoire* l’ensemble des mobilités induites par le fait migratoire (flux et reflux, visibles ou invisibles – telle l’information ou l’investissement –, mouvements touristiques, ou encore mobilité étudiante)<sup>35</sup>.

Ces notions traduisent deux changements dans l’approche des migrations : tout d’abord l’accent est mis sur l’appropriation de l’espace par l’acteur-migrant, ce qui redonne toute leur place aux logiques individuelles et à la façon dont les migrants mettent en question le territoire civique ou étatique, soit que par leurs mouvements ils créent de la pluri-territorialité, soit qu’ils créent de la déterritorialisation<sup>36</sup>. Ensuite, l’étude de la mobilité s’enrichit de celle de “compétence circulatoire”, selon l’expression de A. Tarrius, ou de “culture de la mobilité”<sup>37</sup>, qui désigne l’ensemble des valeurs, comportements, instruments de connaissances forgés par et pour l’expérience du mouvement. Car la vie en mouvement suppose un savoir-faire qui lui est propre et qui permet au migrant de saisir des opportunités : connaissance des routes, des étapes, des lieux, comme le montre par exemple le *Périple de la mer Érythrée*<sup>38</sup>. Ce concept peut s’appliquer à de nombreux cas antiques : artisans, athlètes, sophistes, médecins ou encore

30 de Wenden 2001.

31 Chaniotis 2004.

32 Tarrius 2001.

33 Notion proposée par G. Simon (art. cité n. 24), pour mettre en valeur “la structuration interne de cet espace social construit par les acteurs sur des distances considérables entre les lieux d’origine, de transit et d’installation” (p. 19). À la différence de l’“espace circulatoire”, le “champ migratoire” n’est pas un espace affectivement neutre, mais s’inscrit aussi dans “la mémoire longue des champs migratoires, mémoire culturelle et affective [...] (qui) balise en quelque sorte la géographie des circulations migratoires actuelles”. L’expression inscrit la migration non dans l’expérience individuelle, mais dans l’expérience collective, sociale, historique même (p. 24).

34 Massaoui & Tarrius 2006, 44.

35 de Tapia 2009, 13.

36 Sur les concepts de “pluri-territorialité” et de “déterritorialisation”, voir Badie 1995.

37 Clifford 1997.

38 Casson 1989.

marchands, dont la culture juridique et commerciale commune dès l'époque archaïque a été bien mise en évidence par les travaux les plus récents<sup>39</sup>.

### 3<sup>e</sup> déplacement : de l'intégration aux structurations de la vie en mouvement

Alors que l'étude des migrations privilégiait une analyse des formes d'intégration dans le lieu d'accueil, les chercheurs attentifs aux circulations s'intéressent davantage à la façon dont les socialisations se font à travers la mobilité<sup>40</sup>. D'où l'intérêt porté au développement des "communautés transnationales", c'est-à-dire de groupes conservant un fonctionnement commun au-delà de la distance qui les sépare dans l'espace. La crise de la territorialité et de l'identité nationale explique en grande partie ce déplacement de point de vue, qui a aussi de l'effet sur l'analyse des causes de la mobilité, puisque aux facteurs externes (les *push et pull factors* définis par le sociologue Ravenstein à la fin du XIX<sup>e</sup> s.<sup>41</sup>), on tend donc à ajouter ou parfois à substituer les facteurs idéologiques et culturels. C'est dans ce contexte qu'a émergé le modèle diasporique depuis les années 90.

Quelle que soit l'origine historique du mot<sup>42</sup>, la notion de diaspora s'en est aujourd'hui émancipée, et surtout s'est détachée du modèle victimaire. On doit aux sociologues anglo-saxons l'extension de ce concept, avec les travaux de R. Cohen notamment et de W. Safran<sup>43</sup>, que de nombreux chercheurs ont suivis. Je retiendrai ici la définition donnée par l'archéologue I. Lilley, sur la base des travaux de R. Cohen : les diasporas sont caractérisées par une dispersion initiale, forcée ou volontaire, une distinction par rapport à la société d'accueil, et un lien continu social et spirituel avec l'origine<sup>44</sup>. Ce qui semble productif pour différencier la diaspora de la migration, c'est d'abord le rôle joué par le lieu d'origine par-delà les frontières, ensuite la question identitaire et mémoriale. Toute communauté expatriée, toute minorité ethnique (appelée "colonies" ou communautés par les sociologues<sup>45</sup> !) n'est donc pas diasporique, mais de même toute communauté diasporique ne se réfère pas à un territoire concret. La diaspora a simplement besoin d'un lieu d'ancrage, spirituel ou matériel<sup>46</sup>.

Ainsi étendue, la notion a été appliquée à des situations jamais envisagées jusque-là : on parlera ainsi de diasporas de travail, culturelles, impériales ou encore commerciales<sup>47</sup>. P. Curtin, par exemple, spécialiste du commerce des esclaves dans l'espace atlantique, reprenant à

39 Voir par exemple Bresson 2005 ; et l'article de Nörr 2005.

40 Voir par exemple Tarrus 2001, 31, n. 34. En étudiant les entrepreneurs maghrébins de Marseille, A. Tarrus a montré la construction du lien social à travers les mobilités organisées, cela même alors que les activités se déroulent dans différents espaces nationaux.

41 Ravenstein 1889.

42 Voir par exemple Brazier & Mannur 2003.

43 Cohen 1997 ; Safran 1991 et 1999.

44 Lilley 2006, 287-312.

45 de Tapia 2009.

46 Hovanessian 1998.

47 Une bonne synthèse dans Cohen 1997. Les diasporas impériales, par exemple, sont celles des personnels administratifs, "marqués par une connexion continue avec la patrie, une déférence et une imitation des ses institutions politiques et sociales, et le sentiment de former une partie d'un grand dessein impérial" (p. 69).



l'anthropologue A. Cohen le concept de *trade diasporas*<sup>48</sup>, l'a développé pour retracer l'histoire de ces communautés de marchands qui, bien que dispersés spatialement, forment une nation distincte à la fois de la société d'origine et des sociétés d'accueil où ils sont installés et où ils jouent le rôle de "médiateurs culturels" ("cross cultural brokers"). Le principe de ces diasporas commerciales, dont la colonisation grecque archaïque est, selon lui, un des exemples les plus anciens<sup>49</sup>, est qu'elles disparaissent lorsque les marchands sont intégrés dans le lieu d'accueil ou rentrés au pays.

Le concept de diaspora a plusieurs effets productifs. Il permet tout d'abord d'étendre la notion de migrants à des catégories jamais étudiées comme telles (les soldats, les administrateurs coloniaux ou impériaux, les marchands, les esclaves mêmes etc.). Ensuite, les groupes de migrants ne sont plus étudiés comme des minorités dans une société donnée, mais comme membres d'un réseau transnational, si bien que le lien entre identité et territoire est problématisé de manière nouvelle, puisque les membres d'une diaspora se trouvent en quelque sorte dans un "entre deux", selon l'expression de P. Gilroy<sup>50</sup>. On peut toutefois discuter cette formule, et se demander s'il y a entre-deux ou double ancrage ; mais il est clair que l'étude des pratiques diasporiques au sens où nous entendons ce terme aujourd'hui révèle une dimension plus ouverte de l'identité civique que nous ne le pensons traditionnellement. Enfin, la figure de la diaspora met en évidence la capacité d'organisation des peuples en mouvement.

#### 4<sup>e</sup> déplacement : La structuration des vies en mouvement

La vie en mouvement exige en effet une structuration rigide, et elle est en ce sens très éloignée des images que les fantasmes sociaux en donnent. Ce qui permet de relativiser fortement l'opposition entre sédentarité et mobilité. La complémentarité entre ces deux genres de vie est évidente par exemple pour des populations qu'on peut désigner comme itinérantes : artisans, technites ou athlètes dans le monde Méditerranéen par exemple. C'est aussi le cas de ceux qui pratiquent la transhumance qui est depuis l'Antiquité l'objet de réglementations précises et d'âpres conflits. Ou encore le cabotage, qui combine également des éléments de vie sédentaire (possession de terres et investissement dans la terre) et des phases de mobilité (le voyage de port en port) qui peuvent durer plusieurs années, sans compter qu'il implique une compétence circulatoire importante<sup>51</sup>. Cela est vrai aussi pour ceux qui font de la frontière leur ressource, tels les nomades dont les travaux récents (ceux des anthropologues ou des historiens du Proche-Orient antique) ont montré le rapport complexe qu'ils entretiennent avec les sédentaires<sup>52</sup>. Jusque dans les années 80, en effet le nomadisme était considéré comme la forme primaire de la société humaine, avant la constitution de la *polis* puis de l'État. Aujourd'hui, on reconnaît qu'il n'y a pas nécessairement une évolution du nomadisme au sédentarisme, mais qu'il peut y avoir coexistence ; qu'aucune société n'est purement sédentaire ; qu'enfin l'opposition sédentaire/

48 Cohen 1971. A. Cohen définit une trade diaspora comme "a nation of socially interdependent, but spatially dispersed community". Il distingue ainsi la "diaspora" et l'organisation des migrants sur le lieu d'accueil.

49 Cohen 1984.

50 Gilroy 2001.

51 Sur le cabotage dans l'Antiquité, voir en dernier lieu Arnaud 2005.

52 Szuchman 2009 (notamment l'article de A. Porter) ; voir Durand 2009, 39-49 ; dans le même volume, les articles de Sartre 2009 et de Müller 2009 ; Modéran 2004.

migrant reste insuffisante, même lorsque la sédentarité devient la forme de pensée dominante, par exemple à l'époque classique si l'on suit B. Shaw et N. Purcell<sup>53</sup>. En effet d'autres modèles ont été imaginés<sup>54</sup> et surtout la façon dont les sociétés ont pratiquement négocié la rencontre avec les populations mobiles montre une bien plus grande ouverture. C'est donc encore un des acquis des travaux récents sur le mouvement des hommes que de nous forcer à penser ensemble les deux catégories de sédentarité et mobilité, au lieu de les opposer comme norme et exception<sup>55</sup>.

## RÉFLEXIONS CONCLUSIVES

Ces quatre déplacements ont donc indéniablement ouvert des pistes, modifié les approches du mouvement des hommes, y compris pour le monde Méditerranéen antique. Parmi les apports les plus productifs, il y a indubitablement l'idée que la mobilité a contribué à la formation d'un monde réticulaire, ouvert aux mondes extérieurs, et surtout multipolaire. Cela nous contraint à refuser tout *master narrative*, y compris celui de P. Horden et de N. Purcell, qui font de la Méditerranée un écosystème assez stable finalement, où la connectivité constitue le remède aux risques et incertitudes écologiques. Partir des circulations, c'est non seulement échapper au projet d'écrire une histoire "uni-centrée", mais aussi proposer des clés d'interprétation multiples ; c'est enfin croiser plusieurs histoires de la Méditerranée, qui sont possibles en même temps.

À un niveau plus local, celui des villes notamment, plaques tournantes de la circulation des hommes et des biens, les nouveaux paradigmes invitent à travailler sur la tension entre les pratiques et les représentations des différents acteurs, entre des flux migratoires importants, dont dépendent croissance et prospérité urbaines, et une xénophobie structurelle dont la matrice institutionnelle est la sédentarité et la disponibilité des groupes dirigeants. Dans cette perspective, l'espace urbain n'apparaît plus simplement comme un lieu d'accueil où devraient s'intégrer les migrants, mais comme un espace en perpétuelle transformation. Les mouvements d'hommes rendent nécessaire la création de structures collectives (collèges, communautés en tout genre), qui sont à la fois des lieux de socialisation pour les migrants et des moteurs du changement : les migrants y sont médiateurs culturels ("cross-cultural brokers"), ils contribuent à la réorganisation des espaces et favorisent les circulations culturelles. De fait, la mobilité transforme les identités, donnant naissance à des formes mixtes, des "entre-deux", parfois à de la "cosmopolitisation", c'est-à-dire à une accumulation d'identités<sup>56</sup> ; et dans ces transformations, la part de l'expérience du migrant, donc des logiques individuelles peut être revalorisée. Ces déplacements présentent toutefois autant d'ouvertures qu'ils soulèvent de problèmes, et le premier d'entre eux est le risque de surévaluer la mobilité et de porter une attention trop importante aux pratiques spatiales, donc synchroniques, au détriment des récurrences diachroniques. Les formes de la mobilité ont une histoire et il faut être attentif à leur évolution – et aux logiques qui déterminent les changements, voire les ruptures à l'intérieur d'une même "période".

53 Shaw 1982-1983 ; Shaw 1995, 381 ; Purcell & Murray 1992, 43-76.

54 Moatti 2007.

55 Synthèse récente dans Hoerder 2001. Pour les périodes antiques, voir les remarques de Morris 2005.

56 Moatti à paraître.

En second lieu, l'accent mis sur les flux migratoires conduit souvent à occulter le politique, le grand absent de l'œuvre désormais incontournable de Purcell et Horden – et pourtant on ne peut nier la part des cités dans ces processus, l'existence de normes et d'institutions qui le structurent ; ensuite à ignorer les tensions et les frontières, réelles (territoriales, douanières, militaires, sociales, etc) ou imaginaires, qui coexistent à la fluidité et déterminent parfois des stratégies de contournement, des formes nouvelles de mobilités et d'échanges. On n'oubliera pas toutefois que les régulations ne sont pas le seul fait des États et qu'elles visent parfois à encourager la mobilité.

Enfin, la part des choix individuels dans la migration, très valorisée dans les travaux les plus récents, reste difficile à évaluer. Qu'il s'agisse de la circulation des élites à l'époque archaïque (dont ce Démarate de Corinthe installé à Tarquinia, dont le fils devint roi à Rome sous le nom de Tarquin l'Ancien, est le cas le plus exemplaire, mais il y en a bien d'autres), de celle des experts ou des marchands tout au long de nos périodes, les sources confirment bien l'existence de logiques individuelles sans qu'il soit nécessaire de recourir à la notion moderne de personne, et révèlent le rôle de la négociation dans le processus migratoire : négociation pour le mercenariat, pour répondre à un appel à immigrer, pour accéder à des marchés, pour proposer son savoir. Mais il est clair aussi que la mobilité suppose des réseaux capables de transmettre des informations et de servir de relais, et que la négociation concerne aussi des rapports entre entités collectives. Les deux approches ne s'excluent donc pas, comme le montre encore la coexistence de privilèges civiques concédés à des migrants à titre individuel ou en tant que membres d'une communauté, mais il importe de garder à l'esprit la difficulté d'estimer la part de l'une ou de l'autre logique selon les époques.

### Des politiques migratoires ?

C'est précisément à certaines de ces critiques que se proposait de répondre le programme sur le contrôle de la mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne, qui s'est déroulé de 2004 à 2009<sup>57</sup>. Dans un champ dominé par les approches démographique, économique, ou environnementale, il s'agissait de proposer une enquête transversale et plurielle, en étudiant aussi bien le mouvement volontaire que contraint, et en mettant l'accent sur les pratiques de circulation et les logiques de leur régulation. Le programme portait donc moins sur les causes ou l'ampleur de la mobilité que sur les conditions de circulation dont avaient bénéficié les migrants dans les sociétés pré-contemporaines.

Nos travaux ont bien montré que les anciens distinguaient clairement les formes légales et illégales des migrations ; que les procédures de contrôle et d'identification obéissaient à des logiques multiples qui pouvaient se cumuler (fiscales, démographiques, politiques, parfois policières) ; que ces procédures ne visaient le plus souvent ni à la maîtrise des flux ni à la fermeture au monde extérieur (c'était plutôt des catégories précises de migrants qu'on cherchait

à contrôler), même si elles témoignaient malgré tout, dans certains contextes, d'un sens du territoire, comme le montrent les contrôles à l'entrée des ports grecs ou les traités commerciaux archaïques et classiques<sup>58</sup> ; enfin, il apparaissait que l'encadrement pouvait aussi émaner de groupes sociaux auquel le pouvoir reconnaissait tacitement ou officiellement cette fonction : les communautés juives, mais aussi les associations professionnelles ont joué ce rôle partout dans tout le bassin Méditerranéen.

Dans cette enquête, qui consistait, pour une part seulement, à “repolitiser” l'étude des migrations, les sources juridiques apportèrent une contribution exceptionnelle. Les normes de droit reflètent en effet à la fois des pratiques (qu'elles les anticipent ou en sanctionnent l'existence), des formes de résistance (fraudes ou exemptions en sont de bons marqueurs) et des représentations et valeurs – les façons dont les hommes pensent la mobilité, la place qu'ils reconnaissent à ceux qui partent comme à ceux qui viennent d'ailleurs. Mais aussi, l'apparition de notions juridiques nouvelles (domicile, absence par exemple) ou leur changement sémantique permet d'identifier les moments où la mobilité est en quelque sorte “saisie” par le droit, c'est-à-dire les moments où, de catégorie externe, elle devient une catégorie interne du droit. Enfin, la multiplication de mesures partagées par différentes sociétés pour encadrer la circulation des personnes témoigne autant du développement d'une culture juridique commune que d'une conscience de la précarité des situations migratoires.

Il suffira de rappeler rapidement en effet ce qu'ont représenté, dans ces sociétés Méditerranéennes, le fait de quitter sa patrie et les risques encourus sur les routes ou dans les villes étrangères<sup>59</sup>. Cette insécurité rendit nécessaire le développement d'institutions privées et publiques (liens d'hospitalité, privilège civiques, tribunaux spécifiques), propres à protéger le migrant soit à titre individuel soit en tant que membre d'une communauté, et à favoriser son inclusion dans la cité. Qu'il s'agît du droit d'immigrer, de relations commerciales ou d'ambassades, de privilèges individuels ou collectifs, la négociation ouvrait donc un espace sécurisé.

Avançons donc cet apparent paradoxe que les sociétés Méditerranéennes ont été d'une grande fluidité, donc très régulées. Ainsi, dans ces périodes anciennes, la liberté de circuler fut vécue le plus souvent non comme le droit de l'homme libre, mais comme un droit positif, réglé par un ensemble de dispositifs et dont la reconnaissance était fondée sur l'accord entre les multiples acteurs. C'est l'analyse de ce mode d'interaction et de ses transformations au cours des siècles qui permet d'appréhender l'évolution des pratiques sociétales et du phénomène migratoire, leur historicité, c'est-à-dire leur discontinuité.

58 Voir plus haut n. 7 et 41.

59 Bravo 1980, 657-987.

## Références bibliographiques

- Adams, C. et J. Roy, éd. (2007) : *Travel, Geography and Culture in Ancient Greece, Egypt and the Near East*, Leicester Nottingham Studies in Ancient Society Series, Oxford.
- Akrigg, B. (2011) : “Demography and Classical Athens”, in : Holleran & Pudsey 2011, 37-59.
- Angeli Bertinelli, M. G. et A. Donati, éd. (2006) : *Le vie della storia : migrazioni di popoli, viaggi di individui, circolazione di idee nel Mediterraneo antico. Atti del II Incontro Internazionale di Storia Antica (Genova 6-8 Ottobre 2004) Serta Antiqua e Mediaevalia IX. Storia Antica V*, Rome.
- Arnaud, P. (2005) : *Les routes de la navigation antique : itinéraires en Méditerranée*, Paris.
- Bade, K. J. (2002) : *Europa in Bewegung : Migration vom späten 18. Jahrhundert bis zur Gegenwart*, Munich (tr. fr. *L'Europe en mouvement. La migration de la fin du XVIII<sup>e</sup> s. à nos jours*, Paris, 2002).
- Badie, B. (1995) : *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Paris.
- Bassand, M. et M. C. Brulhardt (1983) : “La mobilité spatiale : un processus social fondamental”, *Espaces, populations, sociétés*, n° 1, ([http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/esp00\\_0755-7809\\_1983\\_num\\_1\\_1\\_902](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/esp00_0755-7809_1983_num_1_1_902)).
- Bevilacqua, P., A. De Clementi et E. Franzina, éd. (2001) : *Storia dell'emigrazione italiana*, Rome-Bari.
- Bravo, B. (1980) : “Sulan. Représailles et justice privée contre les étrangers dans les cités grecques. Étude du vocabulaire et des institutions”, *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, 10/3, 786-792.
- Braziel, J. E. et A. Mannur (2003) : *Theorizing Diaspora. A Reader*, Malden-Mass.
- Bresson, A. (2005) : “Ecology and Beyond. The Mediterranean Paradigm”, in : Harris 2005, 94-114.
- (2007) : “L'entrée dans les ports en Grèce ancienne : le cadre juridique”, in : Moatti & Kaiser 2007, 37-78.
- Carlier, P. (2006) : “L'età delle migrazioni nelle tradizioni greche”, in : Angeli Bertinelli & Donati 2006, 29-35.
- Casevitz, M. (1985) : *Le vocabulaire de la colonisation en grec ancien*, Paris.
- (2009) : “L'ambiguïté du vocabulaire : colonisation, colonie, colon”, in : Rouillard 2009, 13-16.
- Casson, L. (1971) : *Ships and Seamanhip in the Ancient World*, Princeton.
- (1974) : *Travel in the Ancient World*, Londres.
- Casson, L., éd. & trad. (1989) : *The Periplus Maris Erythraei*, Princeton.
- Chaniotis A., “Mobility of Persons during the Hellenistic Wars : State Control and Personal Relations”, in : Moatti 2004, 481-500.
- Clifford, J. (1997) : *Routes. Travel and translation in the twentieth century*, Cambridge.
- Cohen, A. (1971) : “Cultural Strategies in the organisation of Trading diasporas”, in : Messailoux 1971, 266-281.
- Cohen, R. (1984) : *Global Diasporas. An Introduction*, Oxon-New York.
- Collectif (1999) : *Magna Grecia e oriente mediterraneo prima dell'età ellenistica. Atti del trentanovesimo convegno di studi sulla Magna Grecia (Taranto 1-5 ottobre 1999)*, Tarante.
- Corti, P. et M. Sanfilippo, éd. (2009) : *Migrazioni*, Turin.
- Curtin, P. (1984) : *Cross-cultural trade in World History*, Cambridge.
- di Fiore L. et M. Meriggi (2011) : *World History, le nuove rotte della storia*, Rome-Bari.
- Ducellier, A., B. Doumerc, Br. Imhaus et J. de Miceli, éd. (1992) : *Les chemins de l'exil. bouleversements de l'est européen et migrations vers l'ouest à la fin du Moyen âge*, Paris.
- Durand, J.-M. (2009) : “Les nomades dans la documentation mariote”, in : Moatti et al. 2009, 39-49.
- Eckardt, H. (2007) : *Roman Diasporas. Archaeological Approaches to mobility and diversity in the Roman Empire*, JRA Suppl. 78, Portsmouth-Rhode Island.
- Étienne, R. (2007) : “Mobilités, immobilismes des personnes et des groupes”, in : Rouillard 2007, 91-93.
- Gauthier, P. (1972) : *Symbola. Les étrangers et la justice dans la cité grecque*, Nancy.
- Gilroy, P. (2001) : *Between camps : Nations, Cultures and the Allure of Race*, Londres.
- Gras, M. (1996) : *La Méditerranée archaïque*, Paris.
- (1991) : “Occidentalia : le concept d'émigration ionienne”, *Archeologia classica*, 43/1, 269-278.
- Green, N. L. (2002) : *Repenser les migrations*, Paris.
- Green, N. et F. Weil, éd. (2006) : *Citoyenneté et émigration. Les politiques du départ*, Paris.
- Harris, W., éd. (2005) : *Rethinking the Mediterranean*, Oxford.
- Hoerder, D. (2001) : *Cultures in contact. World Migrations in the Second Millenium*, Durham.
- Holleran, C. et A. Pudsey (2011) : *Demography and the Graeco-Roman World. New Insights and Approaches*, Cambridge.
- Hovanessian, M. (1998) : “La notion de diaspora”, *Journal des anthropologues* [En ligne], 72-73, mis en ligne le 01 janvier 1999, consulté le 20 mai 2012. URL : <http://jda.revues.org/2696>.
- Humbert, M., éd. (2005) : *Le dodici tavole. Dai decemviri agli umanisti*, Pavie.
- Jockey, P. (2009) : “D'une cité l'autre. Brèves réflexions sur la mobilité des artisans de la pierre dans l'Antiquité classique”, in : Moatti et al. 2009, 139-160.

- Khalilieh, H. S. (2006) : *Admiralty and Maritime Law in the Mediterranean (800-1050)*, Leyde-Boston.
- Laurence, R. (1999) : *The Roads of Roman Italy. Mobility and Cultural Change*, Londres.
- Legras, B., éd. (2006) : *Transferts culturels et politiques dans le monde hellénistique*, Paris.
- Levy, J. et M. Lussault (2003) : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*.
- Lilley, I. (2006) : "Diaspora, identity in archaeology. Moving beyond the Black Atlantic", in : Meskell & Preucel 2006, 287-312.
- Lucassen, J. (1999) : *Migration, Migration History, History : Old Paradigms and New Perspectives*, Berne.
- Malkin, I., éd. (2001) : *Ancient perceptions of Greek Ethnicity*, Harvard.
- , éd. (2005) : *Mediterranean Paradigms*, Londres-New York.
- Mac Cormick, M. (2001) : *Origins of the European Economy, Communications and Commerce – A.D. 300-900*, Cambridge-New York.
- Manning, P. (2003) : *Navigating World History. Historians Create a Global Past*, New York.
- Massaoui, L. et A. Tarrus (2006) : "Villes et migrants, du lieu monde au lieu passage", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22/2, 43-65.
- Meskell, L. et R. W. Preucel, éd. (2006) : *A Companion to Social Archaeology*, Oxford.
- Messailloux, C., éd. (1971) : *L'évolution du commerce en Afrique de l'Ouest*, Paris.
- Moatti, C. (2007) : "De la *peregrinatio* comme stratégie intellectuelle dans l'Empire romain au II<sup>e</sup> siècle de notre ère", *MEFRIM*, 119/1, 129-136.
- (2013) : "Mobility and Identity between the Second Sophistic and the Fourth Century : the 'Cosmopolitization' of the Roman Empire", in : Rapp & Drake 2013.
- , éd. (2004) : *La mobilité des personnes en Méditerranée, de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et documents d'identification*, CollEfr 341, Rome.
- Moatti, C. et W. Kaiser (2009) : "Mobilità umana e circolazione culturale nel Mediterraneo dall'età classica all'età moderna", in : Corti & Sanfilippo 2009, 5-20.
- , éd. (2007) : *Gens de passage dans les villes Méditerranéennes, de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et d'identification*, Paris.
- Moatti, C., W. Kaiser et C. Pébarthe, éd. (2009) : *Le monde de l'itinérance en Méditerranée, de l'Antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et d'identification*, Ausonius Études 22, Bordeaux.
- Modéran, Y. (2004) : "L'établissement des barbares sur le territoire romain à l'époque impériale", in : Moatti 2004, 337-397.
- Mols, R. (1956) : *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe des XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.*, Université de Louvain, Travaux d'Histoire et de Philologie 1, 2, 3, Louvain.
- Morris, I. (2005) : "Mediterraneanization", in : Malkin 2005, 30-55.
- Müller, C. (2009) : "Nomades scythes et états grecs du Nord de la mer Noire (VII<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C)", in : Moatti *et al.* 2009, 93-112.
- (2010) : *D'Olbia à Tanais. Territoires et réseaux d'échanges dans la mer Noire septentrionale aux époques classique et hellénistiques*, Ausonius Scripta Antiqua 28, Bordeaux.
- Müller, C. et C. Hasenohr, éd. (2002) : *Les Italiens dans le monde grec*, BCH Suppl. 41, Athènes.
- Müller, C. et F. Prost, éd. (2002) : *Identités et cultures dans le monde Méditerranéen antique. Études réunies en l'honneur de Francis Croissant*, Paris.
- Murray, O., éd. (1992) : *La cité grecque* (trad. fr.), Paris.
- Naso, A., éd. (2006) : *Stranieri e non cittadini nei santuari greci*, Florence.
- Nörr, D. (2005) : "Terminologia giuridica predecemvirale e *ius mercatorum* mediterraneo", in : Humbert 2005, 138-189.
- Noy, D. (2000) : *Foreigners at Rome*, Londres.
- Osborne, R. (1991) : "The Potential Mobility of Human Populations", *Oxford Journal of Archaeology*, 10, 1991, 231-252.
- Page Moch, L. (1999) : *Les sentiers invisibles : espace, familles et migrations dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Recherches d'histoire et de sciences sociales 83, Paris.
- Pessina, A. et V. Tiné (2008) : *Archeologia del Neolitico. L'Italia tra VI e IV millennio a.C.*, Rome.
- Pikoulas, Y. (2007) : "Travelling by land in Ancient Greece", in : Adams & Roy 2007, 78-87.
- Pinol, J.-L., éd. (2003) : *Histoire de l'Europe urbaine*, vol. 1 : *De l'Antiquité au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris
- Pizzorusso, G. (2001) : "I movimenti migratori in Italia in antico regime", in : Bevilacqua *et al.* éd. 2001, 3-16.
- Purcell, N. (1992) : "La mobilité et la polis", in : Murray 1992, 43-76.
- Purcell, N. et P. Horden (2000) : *The Corrupting Sea. A Study of Mediterranean History*, Londres.
- Rapp, C. et H. Drake, éd. (à paraître) : *City-Empire-Christendom: Contexts of Power and Identity from Antiquity to the Middle Ages*, à paraître, 2013.

- Ravenstein, E (1885) : "The Laws of Migration", *Journal of the Statistical Society*, 8, 167-235.
- (1889) : "The Laws of Migration : Second Paper", *Journal of the Royal Statistical Society*, 52, 241-305.
- Rosental, P.-A. (1999) : *Les sentiers invisibles: espace, famille et migrations dans la France du 19<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- Rouillard, P., éd. (2007) : *Mobilités, immobilismes. L'emprunt et son refus*, Paris.
- , éd. (2009) : *Portraits de migrants, portraits de colons*, Paris.
- Safran, W. (1991) : "Diasporas in Modern Societies : Myth of Homeland and Return", *Diasporas*, n° 1/1, 83-99.
- (1999) : "Comparing Diasporas : A review essay", *Diasporas*, 9/3, 255-291.
- Scheidel, W. : <http://www.princeton.edu/~pswpc/pdfs/scheidel/040604.pdf>.
- (2004) : "Human Mobility in Roman Italy I: The Free Population", *JRS*, 94, 1-26.
- (2007) : "Demography", in : Scheidel *et al.* 2007, 38-86.
- Scheidel, W., I. Morris et R. Saller, éd. (2007) : *The Cambridge Economic History of the Graeco-Roman World*, 38-86, Cambridge.
- Shaw, B. D. (1982-1983) : "Eaters of Flesh, Drinkers of Milk : the Ancient Mediterranean Ideology of the Pastoral Nomad", *Ancient Society*, 13-14, 5-32 (= *Rulers, Nomads and Christians in Roman North Africa*, 1995, ch.VII).
- Simon, G. (2006) : "Migrations. La spatialisation du regard", *Revue européenne des Migrations*, 22, 9-21.
- Szuchman, J., éd. (2009) : *Nomads, Tribes and the State in the Ancient Near East : Cross-disciplinary Perspectives*, Chicago-Illinois.
- Talbert, R. et A. Raaflaub, éd. (2010) : *Geography and Ethnography. Perception of the World, in the Pre-Modern Societies*, Chichester-Oxford-Malden.
- de Tapia, S. (2009) : *Migrations et Diasporas turques. Circulation migratoire et continuité territoriale (1957-2004)*, Paris.
- Tarrius, A. (2001) : *Les nouveaux cosmopolitismes*, La Tour d'Aigues.
- Taylor, C. (2011) : "Migration and the demes of Attica", in : Holeran & Pudsey 2011, 117-134.
- de Wenden, C. (2001) : "Un essai de typologie des nouvelles mobilités", *Hommes et migrations*, 1233, 5-12.
- Zeller, O. (2003) : "La ville moderne", in : Pinol 2003, 593-858.
- Zolberg, A. (2006) : "La Révolution des départs", in : Green & Weil 2006, 37-66.